

FONDS D'INITIATIVES NORDIQUES

NOTES

Pour toute question ou tout besoin d'accompagnement pour le développement et le dépôt de votre projet, nous vous invitons à communiquer avec les conseillers de la Société du Plan Nord de votre région. Des documents peuvent être joints au formulaire pour compléter certaines informations.

Demandeur	
Projet	
Région	
Montant demandé	
Valeur totale	

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

1.1. COORDONNÉES DE L'ORGANISME	
Organisme demandeur :	
Gestionnaire principal:	Fonction :
Adresse postale :	
Ville :	Québec Code postal :
Courriel :	Site Web:
Téléphone : Poste :	Cellulaire :
Nom complet du responsable du projet (si différent) :	Fonction :
Téléphone : Poste :	Courriel:
Statut juridique : Choisissez un élément.	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :
Pourcentage du remboursement de taxes auquel votre organisn	ne a droit de Revenu Québec :
Pourcentage du remboursement de taxes auquel votre organisn	ne a droit de l'Agence du revenu du Canada :
1.2. PROFIL DE L'ORGANISME	
Description de l'organisation (mission, produits offerts, clientèle	es, territoire(s) desservi(s), nombre d'employés) :
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	(-), (-),
Votre organisation prend-elle en compte les volets social ou en matière de développement durable ou en responsabilité sociale	
et diversités, implication dans la communauté)? \Box Oui \Box	
Précisez :	
Comment décrivez-vous la santé financière de votre organisatio	n (revenus, déficits cumulés, endettement)?
Est-ce que votre organisation est sous tutelle? \qed Oui \qed	Non

2. DESCRIPTION DU PROJET	
Titre du projet : Catégorie du projet : Choisir Région(s) où des retombées du projet sont attendues : □ Côte-Nord □ Eeyou Istchee Baie-James □ Nunavik Précisez les communautés et le territoire visé par le projet.	□ Saguenay–Lac-Saint-Jean

2.1. Résumé du projet

Quels sont les objectifs atteints? À quel(s) besoin(s) prioritaire(s) du milieu permet-il de répondre? Quelles sont les retombées attendues à court, moyen et long termes?

2.1.1. Est-ce que votre projet vise, en tout ou en partie, la construction ou la rénovation d'une infrastructure? □ Oui □ Non (passez à la question 2.2.)
2.1.2. Avez-vous fait une évaluation de l'utilisation du bois pour votre projet ou prévoyez-vous faire une construction ou une rénovation favorisant l'utilisation du bois? Oui Non Justifiez:
Avec sa Politique d'intégration du bois dans la construction, le gouvernement du Québec doit être un modèle en matière d'utilisation du bois dans la construction. Ainsi, pour tous les projets financés en tout ou en partie par des fonds publics, le promoteur doit évaluer l'utilisation du bois à l'étape d'avant-projet en remplissant la grille d'évaluation de l'utilisation du bois. Puisque cette attestation est produite à l'étape de la planification d'un projet, elle n'a pas à être transmise au moment du dépôt de la demande.
Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique, la Société du Plan Nord travaille en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts afin de favoriser l'utilisation du bois dans les projets pour lesquels elle accorde une aide financière.
2.1.3. Pour des projets incluant des constructions ou des rénovations, veuillez spécifier le titre de votre droit :
2.1.4. Pour les projets d'infrastructure de développement social, démontrez en quoi votre projet vise la réduction ou l'atténuation des inégalités sociales¹ dans la population visée et qu'il permet la mobilisation et l'engagement de différents acteurs.
2.1.4.1. Pour les projets d'infrastructure déposés par une entreprise privée : expliquez de quelle façon votre projet donne accès à des services de proximité et/ou répond à des besoins essentiels pour la communauté ou les employés, favorisant la responsabilité sociale en entreprise.
2.1.5. Pour des projets de rénovations ou d'améliorations liées à l'entretien courant ou déficient d'un bâtiment ou d'une infrastructure existante (ex. : toiture, portes et fenêtres, recouvrement extérieur, terrassement, etc.), veuillez spécifier en quoi le projet permet de répondre à un besoin fondamental spécifique à une communauté.
¹ Par « inégalités sociales », il est entendu que le projet peut notamment viser une meilleure santé et le bien-être d'une partie de la population, l'atténuation de la pauvreté, une éducation de qualité, l'égalité des sexes, et l'inclusion sociale.

ncluant les services de consultan Nom	Rôle	Fyné	rience pertinente/qualific	ation
40111	Koic	Expe	rience pertinente, quanne	ation
3. Échéancier				
3. Echeancier				
Date de début du projet :		Date de fin du p	projet :	
			•	
Étapes de réalisation			Date de début	Date de fin
Ltapes de Teansation			Date de debut	Date de IIII
. CRITÈRES DE DÉVEL	OPPEMENT DI	JRABLE		

Le Fonds d'initiatives nordiques s'inscrit dans une démarche de développement durable. Pour obtenir plus d'informations sur les critères utilisés, consultez le *Guide du promoteur* (annexe B).

3.1. Volet économique

3.1.1. Comment le projet engendre-t-il des retombées économiques au bénéfice des collectivités nordiques?

Quels emplois seront créés et/ou maintenus sur le territoire nordique, lors de la réalisation du projet?

		Emplois créés	Emplois maintenus
Saisonniers	Temps plein		
	Temps partiel		
Annuels	Temps plein		
	Temps partiel		

3.1.2. Expliquez comment le projet proposé favorise l'innovation et la diversification économique locale et régionale. Perr	met-
il de soutenir la capacité d'entreprendre et l'intrapreneuriat?	

3.1.3. Quelles demandes ou démarches de financement complémentaire avez-vous faites dans le cadre du projet présenté
(décrire les demandes transmises)? Le projet doit avoir été déposé préalablement à au moins l'un des ministères et
organismes fédéraux ou provinciaux compétents offrant un programme permettant l'admissibilité du projet.

	3.1.4.Comment le	e projet sera-t-il viabl	e économiguement e	t durable dans le te	mps?
--	------------------	--------------------------	--------------------	----------------------	------

3.2. Volet social

3.2.1.Comment le projet améliore-t-il la santé, la qualité de vie des collectivités nordiques et encourage-t-il l'équité, l'inclusion et la solidarité sociale?

3.2.2. Votre projet répond-il à un besoin du milieu et est-il soutenu par les citoyens, groupes concernés et instances locales, régionales ou gouvernementales?

3.2.3.Comment le projet préserve-t-il ou met-il en valeur le patrimoine culturel du territoire nordique (valeurs, histoire, cultures)?
3.2.4. Démontrez comment le projet favorise l'accès au savoir par la recherche et l'expérimentation ainsi que l'acquisition et le partage des connaissances.
3.3. Volet environnemental
3.3.1. Par quels moyens le projet réduit-il la production de déchets et maîtrise-t-il la consommation responsable?
3.3.2. Comment le projet favorise-t-il la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité? Est-ce que le projet prévoit un mécanisme de suivi et l'adoption de mesures de mitigation des répercussions sur la biodiversité et les écosystèmes?
3.3.3. Quelles mesures sont mises en place afin de contribuer à l'adaptation et à la lutte aux changements climatiques? Quelles activités sont déployées pour favoriser de meilleures pratiques écoresponsables et encourager les initiatives de développement durable?
Société du Plan Nord

4. COÛTS ET FINANCEMENT

4.1. Coûts du projet

Ventilation	détaillée	des	dépenses	et des	coûts	par	type	de	poste	budgéta	aire	(ex. :	matériel	, salaire,	hono	raires).
N'incluez pa	as les port	ions	de taxes re	embour	sables.	Les	déper	ises	sont a	dmissib	les à	partii	de la da	te de dép	oôt du	projet.

Dépense	Coût
TOTAL	

4.2. Sources de financement

Nommez les ministères, les organismes, les entreprises ou les autres partenaires financiers ainsi que le nom du fonds impliqué, s'il y a lieu. Indiquez également si l'aide financière est confirmée et, le cas échéant, veuillez joindre les lettres de confirmation à la demande.

Partenaire	Montant	Confirmé
		(oui ou non)
Sources de financement public		
(maximum 90 % pour des projets à caractère public, 50 % pour des	des projets à caractère privé)	
Société du Plan Nord (montant demandé)		
Autre financement		
TOTAL		

4.2.1 Si l'une des contributions est en nature, justifiez cette contribution.

5. DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ☐ Formulaire de demande d'aide financière rempli, signé et daté ☐ Copie du dernier rapport financier de l'organisme demandeur ☐ Copie d'une résolution du conseil d'administration autorisant le demandeur à déposer des projets et à signer des ententes ☐ Lettres d'engagement des partenaires du projet (s'il y a lieu) ☐ Tout autre document jugé pertinent pour l'appréciation du projet 6. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT En tant que représentant autorisé du demandeur, je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets. Je comprends que tous les documents et renseignements détenus par la Société du Plan Nord (ci-après la « Société ») ou pour son compte sont assujettis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLBQ chapitre A-2.1, y compris les renseignements industriels, financiers, commerciaux, scientifiques et techniques fournis par le demandeur dans le présent formulaire. Pour vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et pour déterminer l'admissibilité du projet au Fonds d'initiatives nordiques, j'autorise la Société à communiquer avec les organismes et les entreprises directement ou indirectement visés par le projet, y compris les organismes et les entreprises susceptibles de détenir des renseignements concernant les programmes d'aide financière et les sources de financement qui sont décrits dans la section 4 du présent formulaire, et à leur divulguer les renseignements pertinents que j'ai fournis au sujet du projet et de son cadre financier, ces entités étant par le fait même autorisées à divulguer à la Société les renseignements qu'elles détiennent au sujet du financement du projet (montants demandés, statut des demandes, échéances convenues et conditions générales du financement) et au sujet de la viabilité du projet, de son utilité et de ses répercussions, le cas échéant. Une liste des organismes et des entreprises susceptibles d'être consultés par la Société dans le cadre de l'analyse de la demande d'aide financière est jointe en annexe. Si la consultation d'autres organismes ou entreprises devait s'avérer pertinente, la Société avisera le demandeur au préalable. Malgré ce qui précède, les renseignements que j'ai fournis concernant le demandeur ou le projet ont un caractère strictement confidentiel et ne peuvent être divulgués à quiconque sauf avec le consentement express du demandeur ou si leur communication à un tiers est exigée par la loi. Je comprends que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont pertinents pour déterminer l'admissibilité du projet au Fonds d'initiatives nordiques et que le défaut de les fournir à la Société pourrait faire en sorte que cette dernière ne soit pas en mesure de traiter la demande d'aide financière. Il en va de même si je refuse de consentir, en tout ou en partie, à la collecte, à l'utilisation ou à la communication de documents ou de renseignements concernant le demandeur ou le projet. Cette autorisation est valide à compter de la date de sa signature jusqu'à ce qu'une décision soit prise au sujet de la demande d'aide financière. Fonction: Signature ou signature électronique :

Date:

Nom (en lettres moulées):

7. COORDONNÉES

Faire parvenir le formulaire dûment rempli et les documents en annexe, s'il y a lieu, à l'adresse suivante :

Par courriel : fin@spn.gouv.qc.ca	Par la poste :
	Fonds d'initiatives nordiques Société du Plan Nord 900, boulevard René-Lévesque, bureau 720 Québec (Québec) G1R 2B5
	Télécopieur : 418 643-3660

ANNEXE

Liste des organismes et des entreprises susceptibles d'être consultés par la Société dans le cadre de l'analyse d'une demande d'aide financière

- Agents de renseignements personnels²
- Corporations municipales et paramunicipales
- Établissements scolaires
- Institutions financières
- Ministères du gouvernement fédéral
- Ministères du gouvernement provincial
- Municipalités
- Municipalités régionales de comté (MRC)
- Organismes administratifs et politiques autochtones
- Organismes gouvernementaux
- Syndicats

² Un agent de renseignements personnels est toute personne qui, elle-même ou par l'intermédiaire d'un représentant, fait le commerce de constituer des dossiers sur autrui, de préparer et de communiquer à des tiers des rapports de crédit au sujet du caractère, de la réputation ou de la solvabilité des personnes concernées par ces dossiers.